

Le pays de la soif! il n'a qu'à se baisser pour boire. L'agriculture! elle n'a qu'à employer l'eau qui se perd chez elle, avant d'en faire venir de chez nous.

Vous voyez, Messieurs, ce qu'il faut penser de cet intérêt agricole, invoqué par les promoteurs des canaux en faveur de leur entreprise. Vous pouvez apprécier l'importance de ces besoins qu'il s'agit de satisfaire, et de ces bénéfices futurs qui doivent rémunérer le Trésor de son sacrifice immédiat.

Au point de vue agricole, nous arrivons ainsi à la même conclusion qu'au point de vue financier : la dépense des canaux est hors de toute proportion avec les résultats qu'on en peut espérer.

Je pensais, Messieurs, traiter encore devant vous de l'influence que peut avoir sur la navigation du Rhône, l'exécution des canaux dérivés. Mais l'heure s'avance et, vraiment j'ai déjà abusé de votre bienveillante attention; si je voulais remplir le programme que je m'étais tracé, je devrais par trop écourter ce qui me reste à dire. Or, il ne serait pas convenable, à mon avis, de traiter en quelques mots, à la hâte, cet intérêt si personnel, si vital pour nous, je veux dire la navigation du Rhône.

D'ailleurs, les considérations que je viens d'avoir l'honneur de vous exposer se suffisent à elles-mêmes : après avoir démontré que l'entreprise des canaux dérivés est une mauvaise affaire en soi-même, il est superflu de se demander si elle n'est pas encore nuisible à d'autres intérêts.

Ah! s'il était démontré que les intérêts de l'agriculture réclament impérieusement les canaux dérivés, s'il était prouvé que l'affaire est financièrement viable, alors seulement on devrait rechercher si l'intérêt de la navigation ne